

Marc Van Raemdonck

Avocat Of Counsel

m.vanraemdonck@legaloffice.be

Connectez-vous sur LinkedIn



Marc Van Raemdonck a obtenu **une licence en droit** à l'Université d'Anvers en 1979. Il s'est ensuite spécialisé en **droit fiscal et comptable**. Il a, en outre, suivi plusieurs formations dans le cadre du droit de la construction et a régulièrement donné des séminaires dans ce domaine. Marc Van Raemdonck a rejoint le Barreau d'Anvers en 1980 et a fondé le cabinet d'avocats VARLAW, désormais intégré à Caluwaerts Uytterhoeven.

En tant qu'avocat, il est principalement actif dans le droit de la construction, le droit des entreprises et le droit de l'insolvabilité. Il se concentre sur les différentes disciplines de la construction, tant publiques que privées, ainsi que sur les transactions commerciales dans le domaine de l'immobilier, des fusions et acquisitions et du droit de la distribution (franchise). Tant au niveau national qu'international, il a été et est encore actif en tant que seconde opinion lors de transactions où il assiste la direction et le service juridique.

Il est inscrit depuis 1997 sur la liste des curateurs du Tribunal de l'entreprise d'Anvers.

En octobre 2020, il a rejoint le cabinet Caluwaerts Uytterhoeven en tant qu'Avocat Of Counsel.

Domaines de spécialisation

Immobilier

Construction

Insolvabilité & restructuration

Fusions et acquisitions (M&A)